

Israël : Les victimes du vaccin Covid font entendre leur voix

**Maintenant que le gouvernement fédéral allemand a décidé de rendre la vaccination obligatoire pour le personnel soignant, la question se pose avec gravité pour de nombreuses personnes : Dois-je me faire vacciner ? Avant de prendre cette décision, nous vous conseillons de regarder ce film réalisé en Israël et d'écouter ce que les personnes vaccinées y racontent.**

sraël nous est toujours présenté dans les médias comme un pionnier dans la lutte contre les pandémies. Le pays a vacciné plus rapidement et plus tôt que tous les autres. Dès février 2021, le "passeport vert" numérique a été introduit. Par conséquent, pour les citoyens israéliens, de nombreux domaines de la vie publique ne seront plus accessibles qu'avec une preuve de vaccination ou de guérison. De nombreuses personnes se sont fait vacciner pour pouvoir à nouveau aller au théâtre ou au cinéma. Beaucoup ont eu besoin de se faire vacciner pour pouvoir aller travailler. De nombreuses personnes n'ont pas résisté à la pression publique, car la société les considère comme des terroristes et attise la haine à leur égard. Les politiques et les médias présentent cette action de l'État comme un succès dans la lutte contre la crise du Covid.

Les réseaux sociaux donnent toutefois une autre image de cette campagne de vaccination. Des milliers de personnes font état d'effets secondaires très graves liés à la vaccination, allant jusqu'à la mort. La population n'en entend pas parler. En Israël, il n'existe pas de service officiel de déclaration des effets secondaires des vaccins auquel les personnes concernées pourraient s'adresser. Elles sont abandonnées par l'État.
Cela a inquiété Avital Livny, mère de deux enfants, car elle et ses enfants doivent également être vaccinés. Elle s'est mise à la recherche de ces personnes souffrant de séquelles dues aux vaccins et a rendu leur souffrance publique. Elle a trouvé 40 personnes courageuses prêtes à montrer leur visage et à raconter ce qu'elles avaient vécu après avoir été vaccinées. Il en a résulté un film d'une heure profondément émouvant, intitulé "Le projet de témoignages". Dans ce film, chacun peut désormais se rendre compte des conséquences dramatiques que les vaccins ont déjà eues jusqu'à présent. Sur la page internet qui s'affiche à l'écran [https://www.vaxtestimonies.org/fr/] Mme Livny recueille d'autres témoignages et déclare à ce sujet : "Avec notre projet, nous voulons offrir une plateforme à tous ceux qui ont subi des dommages à cause du vaccin Covid-19. Nous voulons faire en sorte que leurs voix soient entendues. Elles ne le seront pas par nos grands médias.
Nous voulons ici vous encourager à raconter vos histoires - Vous n'êtes pas seuls !“

**de lnc. rw.**

**Sources:**

Film „Le projet de témoignages"
<https://www.vaxtestimonies.org/fr/>

Israel als Vorreiter der Pandemiebekämpfung
<https://www.welt.de/politik/ausland/plus233992872/Israel-Der-Fluch-das-Labor-der-Welt-zu-sein.html>

Avital Livny im Coronaausschuß
<https://www.bitchute.com/video/irT3EhzH3f8m>

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

---

**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung%26lang%3Dfr)

*Licence:  Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.